

Initier la mesure ambulatoire de la pression artérielle
(MAPA).

ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) OU PARTAGÉE(S)

Activités réservées aux infirmier(ères)

- . Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- . Évaluer l'état physique et mental d'une personne symptomatique
- . Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance

PROFESSIONNEL(S) VISÉ(S) :

Tout infirmier(ère) exerçant au GMF du Centre Médical Laval.

RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE :

Oui Non

Si oui, lequel :

CLIENTÈLE(S) VISÉE(S) :

Tout usager inscrit au GMF-Centre médical Laval qui bénéficie d'un suivi infirmier.

INTENTION(S) CLINIQUE(S) :

- Faciliter le diagnostic d'hypertension artérielle (HTA).
- Faciliter le diagnostic d'HTA nocturne.
- Documenter les symptômes s'associant à l'hypotension.
- Documenter un « syndrome de la blouse blanche ».
- Documenter une HTA réfractaire.
- Documenter des écarts importants entre les mesures de la tension artérielle à domicile et les mesures prises en cabinet.
- Diminuer les risques de développer des complications reliées à l'hypertension artérielle en accélérant le diagnostic et l'initiation du traitement.

CONDITION(S) D'INITIATION :

- Tout usager inscrit au GMF qui nécessite un MAPA

EN VIGUEUR LE : 2009-08-06	DATE PRÉVUE DE RÉVISION :	N° : OC-GMF/CML -007
RÉVISÉ LE :		PAGE : 1 DE : 4

**Initier la mesure ambulatoire de la pression artérielle
(MAPA).**

ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) OU PARTAGÉE(S)

Activités réservées aux infirmier(ères)

- . Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- . Évaluer l'état physique et mental d'une personne symptomatique
- . Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance

CONTRE INDICATION(S) :

Aucune

DIRECTIVE(S) :

1. L'utilisateur doit rencontrer un(e) infirmier(ère) afin de déterminer l'indication ou non, d'initier un MAPA.
2. L'infirmier(ère) renseigne l'utilisateur sur les indications du test, les valeurs cibles, l'installation et la façon de se procurer l'appareil.
3. L'infirmier(ère) remplit le formulaire de liaison.
4. L'infirmier(ère) assure le suivi du rapport du MAPA au médecin traitant. Le médecin l'interprète et, au besoin, rencontre l'utilisateur afin de lui expliquer les résultats du test.
5. L'infirmier(ère) assure un suivi infirmier au besoin, selon les algorithmes de suivi de la clientèle hypertendue présents dans le document : « Suivi de la clientèle hypertendue du Centre médical Laval » (janvier 2005).

RÉFÉRENCE(S) AUX OUTILS CLINIQUES :

- Couture, J., Lefebvre, M. & Major, S. (2005, janvier). « *Suivi de la clientèle hypertendue du Centre médical Laval*.

RÉFÉRENCE(S) :

- Programme éducatif Canadien sur l'hypertension « Recommandations du PECH pour la prise en charge de l'hypertension en 2007 », *Mise à jour annuelle du sommaire scientifique*, 2007, 8^e édition, 64 pages

EN VIGUEUR LE : 2009-08-06	DATE PRÉVUE DE RÉVISION :	N° : OC-GMF/CML -007
RÉVISÉ LE :		PAGE : 2 DE : 4

Initier la mesure ambulatoire de la pression artérielle
(MAPA).

ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) OU PARTAGÉE(S)

Activités réservées aux infirmier(ères)

- . Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- . Évaluer l'état physique et mental d'une personne symptomatique
- . Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance

PERSONNE(S) ET/OU INSTANCE(S) CONSULTÉE(S)

Dre Sophie Major, md
Sandrine Alarcon, infirmière clinicienne
Valérie Tordjman, infirmière clinicienne
Déitan Bourget, infirmier clinicien
Hélène Lortie, infirmière clinicienne
Marie-France Dubois, conseillère clinique en soins infirmiers de 1^{ere} ligne et services généraux
Comité sur l'application de la Loi 90 DSI-CSSSL

RÉDIGÉ PAR

Martin Desaulniers,
infirmier clinicien

Original signé
Signature

2009-06-15
Date

APPROUVÉ PAR

Luce Bélanger
Directrice adjointe des soins infirmiers

Original signé
Signature

2009-08-06
Date

EN VIGUEUR LE : 2009-08-06	DATE PRÉVUE DE RÉVISION :	N° : OC-GMF/CML -007
RÉVISÉ LE :		PAGE : 3 DE : 4



APPROUVÉ PAR

Dr Denis Harris md, n° de permis 1682335	Original signé
Dr Marie-Claude Lavigne md, n° de permis 1010362	Original signé
Dr Michel Breton md, n° de permis 1803147	Original signé
Dr Jacques Fournier md, n° de permis 1791243	Original signé
Dr Marie S. Martineau md, n° de permis 1881317	Original signé
Dr Geneviève L'Écuyer md n° de permis 1981364	Original signé
Dr Annie-Emmanuelle Gobeil md, n° de permis 1981141	Original signé
Dr Sophie Major md, n° de permis 1931419	Original signé
Dr Christine Joly md, n° de permis 1920693	Original signé
Dr Robert Paré md, n° de permis 1831247	Original signé
Dr Daniel Laurin md, n° de permis 1872365	Original signé
Dr Manon Lefebvre md, n° de permis 1881283	Original signé
Dr Jacques Bélanger md, n° de permis 1795897	Original signé
Dr Suzanne Fleurent md, n° de permis 1846112	Original signé
Dr Annie Desruisseaux md, n° de permis 1041912	Original signé
Dr Patricia Lord md, n° de permis 1042183	Original signé

EN VIGUEUR LE : 2009-08-06	DATE PRÉVUE DE RÉVISION :	N° : OC-GMF/CML -007
RÉVISÉ LE :		PAGE : 4 DE : 4